



Nicolas Chaze - jeu, 25/05/2017 - 07:00

Afin de favoriser le maintien et le retour en emploi des personnes atteintes d'un cancer, une charte de bonnes pratiques a été signée à l'Institut national du cancer (INCa), par dix entreprises et collectivités. Le texte leur propose onze engagements pour améliorer l'accompagnement des salariés concernés et promouvoir la santé de manière générale.

Elles sont au nombre de dix, à vouloir améliorer l'accompagnement des salariés touchés par un cancer. L'institut national du cancer (Inca) fait savoir qu'une charte de bonnes pratiques a été signée par des entreprises et collectivités qui souhaitent s'engager de façon opérationnelle dans ce domaine.

En la signant, ces dernières acceptent de suivre les onze engagements proposés par l'institut, destinés à améliorer le maintien et le retour en emploi des personnes malades. Outre ce thème principal, elle est structurée autour de trois autres recommandations majeures: "former et informer les parties prenantes de l'organisation", "promouvoir la santé" et "évaluer et partager". Parmi les participants figurent notamment les groupes Carrefour et Casino, Disneyland Paris, la Mutualité Française ou encore Sanofi.

"Cette charte recense les principes et engagements opérationnels pour mettre en place une démarche cohérente répondant à des besoins exprimés par l'entreprise et les salariés dans le domaine du maintien et du retour en emploi des personnes atteintes de cancer.", précise l'Inca. Elle a été élaborée dans le cadre du "Club des entreprises" animé par l'INCa, l'Association nationale des DRH et l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) et son réseau des associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT).

"Limiter les conséquences sociales de la maladie"

Ces recommandations ont été élaborées à partir de l'expertise de chacun des membres de ce "Club des entreprises", elle-même basée sur les éléments apportés par les chercheurs et sur les témoignages des entreprises et des associations. Afin d'en faciliter le déploiement,

les signataires doivent en faire l'annonce auprès de l'ensemble de leur organisation: direction, managers, salariés et leurs représentants, pour ainsi permettre "qu'elle soit connue, appropriée et utilisée".

"Nous avons pour ambition de guérir plus de malades mais aussi de limiter les conséquences sociales et économiques de la maladie, qui restent très importantes", fait savoir Thierry Breton, Directeur général de l'Inca. Pour mieux accompagner le salarié dans son maintien ou retour à l'emploi, la charte recommande de "favoriser un sentiment d'appartenance" (...)

### **Auteur de l'article original:**

Alexandra Bresson

### **Source:**

BFM TV

### **Date de publication (dans la source mentionnée):**

Lundi, 22. Mai 2017

[Pour consulter la suite de l'article suivez ce lien](#) <sup>[1]</sup>

### **Mots-clés:**

[cancer](#) <sup>[2]</sup>

[oncologie](#) <sup>[3]</sup>

[réinsertion](#) <sup>[4]</sup>

[travail](#) <sup>[5]</sup>

[retour à l'activité](#) <sup>[6]</sup>

[profession](#) <sup>[7]</sup>

[métier](#) <sup>[8]</sup>

---

**URL source:** <https://www.orthomalin.com/actualites/actualite-professionnelle/cancer-des-entreprises-sengagent-pour-un-meilleur-retour>

### **Liens**

[1] <http://www.bfmtv.com/sante/cancer-des-entreprises-s-engagent-pour-un-meilleur-retour-a-l-emploi-1167231.html#xtor=AL-68>

[2] <https://www.orthomalin.com/etiquettes/cancer>

[3] <https://www.orthomalin.com/etiquettes/oncologie>

[4] <https://www.orthomalin.com/etiquettes/reinsertion>

[5] <https://www.orthomalin.com/etiquettes/travail>

[6] <https://www.orthomalin.com/etiquettes/retour-lactivite>

[7] <https://www.orthomalin.com/etiquettes/profession>

[8] <https://www.orthomalin.com/etiquettes/metier>